

Prenez avis, conformément aux prescriptions de l'alinéa 1.0.1 de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*, que la Ville de Saint-Eustache a vendu l'immeuble suivant:

<u>Acheteur</u>	<u>Lot</u>	<u>Prix</u>
La crèmerie du Village inc.	Lot 6 605 179 Cadastre du Québec Circonscription foncière de Deux-Montagnes	29 397,75 \$

Fait à Saint-Eustache, ce 8 août 2024.

La greffière,
Isabelle Boileau